

## Appel à communications

### Les corps dans les violences de masse et les génocides (1)

Corps détruits : destructions, disparitions, profanations, expositions.

Paris, France

12, 13 & 14 septembre 2012

**Organisateurs** : Elisabeth Anstett (CNRS, IRIS, Paris, France) et Jean-Marc Dreyfus (Université de Manchester, Grande-Bretagne)

**Comité scientifique** : Michel Signoli (CNRS, France), Caroline Fournet (Université de Groningen, Pays-Bas), Sévane Garibian (Universités de Neufchâtel et Genève, Suisse), Jon Shute (Université de Manchester).

Les violences de masse ont représenté un phénomène structurant du 20<sup>e</sup> siècle. Du génocide arménien au Rwanda, de la Grande Terreur stalinienne à la Shoah, des dictatures d'Amérique latine au génocide cambodgien, des millions d'êtres humains ont été assassinés en dehors des champs de bataille.

Les sciences sociales se sont emparées à l'issue de la seconde guerre mondiale des questions inédites posées par le phénomène génocidaire et l'assassinat en masse de civils, auxquelles elles ont apportés différents éclairages. Le thème du corps représente pour sa part, depuis plusieurs décennies, une thématique transversale des sciences sociales, notamment marquée par les apports de l'histoire, de l'anthropologie ou de la sociologie mais aussi des sciences politiques.

Or, de façon assez paradoxale, et malgré l'importance des travaux menés sur le corps d'une part et les violences de masse d'autre part, la question du **corps dans les violences de masse** demeure encore un thème largement inexploré. Pourtant, le sort fait au corps, et singulièrement au corps mort, semble véritablement constituer une clé pour la compréhension de l'impact des violences de masse et des génocides sur les sociétés contemporaines.

Prenant appui sur une réflexion engagée conjointement dès 2010, l'historien Jean-Marc Dreyfus (Université de Manchester, UK) et l'anthropologue Elisabeth Anstett (CNRS-Iris, France) ont donc souhaité placer la question du corps mort au centre d'un projet de recherche consacré à la postérité des violences de masse du 20<sup>e</sup> siècle. Ce vaste projet de recherche (CORPSES OF MASS VIOLENCE AND GENOCIDE), lauréat d'une bourse du Conseil européen de la recherche (ERC) en 2011, se déploiera durant quatre années jusqu'en janvier 2016. Il sera divisé en trois grandes phases, chacune ciblant un aspect différent du traitement des corps en masse dans la violence paroxystique : la phase de destruction ; la phase de l'identification; et la phase de (ré)conciliation.

La conférence qui aura lieu à Paris en septembre 2012 s'inscrit dans la première phase du projet – **Corps et destructions**- dont elle constituera le moment fort. Car dans le contexte des violences de masse, la mort ne constitue pas la fin du travail des bourreaux. Les exactions sont accompagnées d'un traitement et d'une manipulation complexes, parfois d'une véritable ingénierie technique et sociale sur les cadavres, une phase qui est étonnement peu documentée par la recherche. C'est précisément cette phase que la conférence se propose d'explorer, dans la multiplicité des situations extrêmes.

Les communications interrogeront donc le **traitement des corps dans les massacres**. Ceux-ci ont pu être détruits dans un processus systématique, administratif et industriel : l'exemple le plus achevé étant fourni par les chambres à gaz et les crématoires d'Auschwitz-Birkenau. Les cadavres ont pu être enterrés anonymisés dans des fosses communes, comme durant la Grande Terreur stalinienne et pour les morts du goulag. Certains corps ont été incinérés dans des crématoires d'Etat comme en Union Soviétique ou en Argentine. Souvent, les fosses ont été rouvertes, afin de perfectionner le camouflage des cadavres : ceux-ci étant morcelés et éparpillés au sein de fosses secondaires ou tertiaires, comme lors des massacres en Bosnie dans la guerre qui a suivi l'éclatement de la Yougoslavie ou encore ré-inhumés comme dans le cas de l'opération carotte en Uruguay. Cette intervention technique sur les corps, qui a demandé le déploiement de ressources importantes, avait pour objectif d'empêcher toute identification future. Les corps furent aussi parfois brûlés après avoir été exhumés, afin de dissimuler les traces du crime, comme lors de « l'opération 1005 » de la Shoah. Les corps ont pu être exhibés, par exemple lors de la grande famine chinoise du Grand Bond en avant. Ils ont parfois été systématiquement profanés. Le traitement des morceaux de corps – membres, tête, cheveux – mais aussi des restes humains – chair, ossements, sang – devra à cet égard également être considéré de façon spécifique.

Le colloque qui portera sur le XXe siècle privilégiera les approches pluridisciplinaires et novatrices, sans exclusion d'aucune zone géographique mais sans non plus volonté d'exhaustivité. Il s'agira de reconsidérer les motivations, les cadres idéologiques et politiques, et les aspects techniques que révèle la destruction des corps, dans une perspective instrumentale qui devra ouvrir de nouveaux axes de recherche. L'apport des études sur la médecine légale sera particulièrement apprécié.

Parmi de très nombreux questionnements, le colloque accueillera particulièrement des communications sur les aspects suivants :

- les bourreaux, structures de mise à mort et de traitement des corps.
- l'idéologie mise en œuvre dans le traitement spécifique des cadavres
- les technologies de traitement des corps, innovation et standardisation
- traces et témoignages : la question des témoins, des organisations humanitaires restées sur le lieu des massacres, des observateurs internationaux
- le problème de la comptabilité des cadavres
- la question du genre dans le traitement des corps.
- les aspects économiques de la destruction
- le statut symbolique des corps dans ces violences de masse, leur valeur (les corps comme otage ou comme monnaie d'échange)
- le statut juridique des cadavres dans les violences de masse
- les approches anthropologiques de l'inscription de la destruction des corps dans l'idéologie des sociétés génocidaires
- les approches anthropologiques des restes humains : ossements, cendres, cheveux, fluides corporels.

Les propositions de communication devront être envoyées avant le **5 avril 2012** à l'adresse électronique suivante : [info@corpsofmassviolence.eu](mailto:info@corpsofmassviolence.eu)  
Elles devront comporter un maximum de 4000 signes et être accompagnées d'un curriculum vitae de deux pages maximum.

La réponse aux propositions sera communiquée le **30 avril 2012**.

Les organisateurs du colloque prendront en charge les frais de transport et d'hébergement des intervenants. La conférence se déroulera en français et en anglais, avec traduction simultanée. Une publication des communications du colloque est prévue en français et en anglais.